

**Avis de Décès**

**60 - SENLIS**

Géraldine et Olivier, ses enfants  
Sa belle-fille,  
Son petit-fils

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Elise GAILLANT  
née de LARICHAUDY**

survenu le 13 janvier 2022.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 19 janvier 2022 à 10h en la Cathédrale de Senlis, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière d'Ermenonville.

P.F.M.O. ROC'ECLERC  
FUNERARIUM  
03 44 24 00 77

**60 - MOUY  
89 - TREIGNY**

Ses enfants,  
Ses petits-enfants et  
arrière-petits-enfants,  
sa sœur et son beau-frère,  
ses cousins  
Ainsi que toute la famille  
et ses amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Gilbert NIET**

survenu le 12 janvier 2022 à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 Janvier 2022 à 14h en l'église de Mouy, suivie de l'inhumation au cimetière de Treigny le jeudi 20 janvier 2022 à 14h30.

PF AUGUET FILS - 60250 MOUY

**60 - HONDAINVILLE**

Mme Magali DELPLANQUE,  
son épouse ;  
Mme Carole DELPLANQUE,  
sa fille et M. Bernard BONI,  
son conjoint ;  
Cédric, son petits-fils ;  
Camille, sa petite-fille et  
M. Mickaël BONNAY,  
son conjoint ;  
Sofia, son arrière-petite-fille ;  
Toute sa famille et ses amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**M. Bernard DELPLANQUE**

survenu le 12 janvier 2022, à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 janvier 2022 à 10h en l'église de Hondainville, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale, au cimetière de la commune.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

POMPES FUNÈRES CRUEL  
60370 BERTHECOURT  
03 44 07 96 59

**Remerciements**

**60 - BREUIL-LE-VERT**

Mme Marinette CHARTON,  
née POULAIN, son épouse,  
ses enfants,  
ses petits-enfants,  
ainsi que toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

**M. Marc CHARTON**

vous expriment leurs plus sincères remerciements.

PF ET MARBRERIE DUFOSSÉ  
CLERMONT 03 44 78 44 50

**60 - NEUILLY-EN-THELLE**

Pascal et Virginie LEHMANN,  
Olivier et Alice,  
Mme Paulette CHANTRELLE,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de leur cher défunt,

**M. Claude LEHMANN**

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs, plaques et messages de condoléances.

PF BOURSON-PAUCHET  
60340 ST-LEU-D'ESSERENT  
03 44 56 78 55

**60 - PIERREFONDS  
02 - RETHEUIL**

M. Bernard DUPUIS, son époux,  
Céline et Christophe CHANVIN,  
sa fille et son gendre,  
Edgar, Arsène, ses petits-fils,

profondément touchés des marques de réconfort et d'amitié qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

**Mme Thérèse DUPUIS**

remercient toutes les personnes, parents, amis et voisins, qui ont pris part à leur peine par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et de soutien.

PF LANGLOIS  
CUISE LA MOTTE



**Votre accompagnement funéraire**

Décès d'un proche ?  
Publiez vos avis de décès,  
remerciements et hommages  
sur la plateforme Odella.fr

01 87 39 80 00  
contact@odella.fr  
odella.fr/lp/leparisien

Un service proposé par



**Annonces 60 JUDICIAIRES & LÉGALES**

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2022 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 19 novembre 2021 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 214 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,193 € HT) - 75-92/93/94 (0,237 € HT) - 91/77/78/95 (0,226€).

**Constitution de société**

Par acte SSP du 08/12/2021, il a été constitué une SARL dénommée : AT ASSOCIES  
Siège social : 175 rue de Paris - 60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL  
Capital : 1.500,00 €  
Objet : Acquisition et exploitation de fonds de commerce d'alimentation générale, fruits et légumes, boucherie  
Gérance : M. Kugaseelan SIVANANTHARAJ, 63 avenue Pasteur - 93150 LE BLANC-MESNIL  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COMPIEGNE

**Enquête publique**

**SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN CREILLOIS  
ET DES VALLEES  
BRETHOISE**

**PLAN DE MOBILITE  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté en date du 08 décembre 2021, le Président du SMBCVB a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan de Mobilité du Bassin Creillois et des Vallées Brethoise.

Monsieur Patrice LAINE, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera aux sièges de l'Agglo-

mération Creil Sud Oise (ACSO) et de la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée (CCLVD) du lundi 17 janvier au mercredi 16 février 2022, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (ACSO, 24 rue de la Villageoise à Creil : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00/CCLVD, 1 rue de Nogent à Laigneville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) et pendant les permanences du Commissaire-Enquêteur.

**Le Commissaire-Enquêteur recevra dans les locaux de l'Agglomération Creil Sud Oise (24 rue de la Villageoise à Creil) le lundi 17 janvier 2022 de 14h à 17h et le vendredi 04 février 2022 de 14h à 17h.**

**Il recevra également dans les locaux de la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée (1 rue de Nogent à Laigneville) le vendredi 28 janvier 2022 de 14h à 17h, et le mercredi 16 février 2022 de 14h à 17h.**

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, des «mesures barrières» spécifiques seront exigées, parmi lesquelles le port d'un masque et l'usage d'un stylo personnel. D'autres mesures seront mises en œuvre, parmi lesquelles des mesures de distanciation physique et la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable aux sièges de l'ACSO et de la CCLVD (sur support papier et sur un support informatique) et sur le site : <https://www.mobilites-sud-oise.fr>

Pendant le délai d'enquête, le public pourra formuler ses observations, soit en les consignnant sur les registres ouverts à cet effet aux sièges de l'ACSO et de la CCLVD, soit en les adressant au Commissaire-Enquêteur, par voie postale au siège du SMBCVB (24 rue de la Villageoise 60100 CREIL), ou par voie électronique (contact@smbcvb.fr); le Commissaire-Enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du Syndicat Mixte.

A l'issu de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège du SMBCVB (24 rue de la Villageoise à Creil) pen-

dant 1 an et publiés sur le site : <https://www.mobilites-sud-oise.fr>

Le projet de Plan de Mobilité, éventuellement modifié sera approuvé par délibération du Conseil Syndical du SMBCVB.

Le Président, Alain BOUCHER

**COMMUNE D'ANDEVILLE**

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE D'ANDEVILLE**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le public est informé que conformément à l'arrêté municipal N2021-0077A du 1er décembre 2021, il sera procédé à une enquête publique concernant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Andeville, comprenant une évaluation environnementale.

L'enquête publique se déroulera du **17 janvier 2022 à 9 h** jusqu'au **17 février 2022 à 17 h**, soit 32 jours consécutifs.

À l'issu de l'enquête publique, le dossier de révision du PLU d'Andeville, pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier des Personnes Publiques Associées, des observations et propositions du public et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, à la condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'économie générale du document. Il sera soumis à délibération du Conseil municipal d'Andeville en vue de son approbation.

Par décision du 8 novembre 2021 (NE21000143 / 80) Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens a désigné Monsieur André DIETTE, fonctionnaire de police en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, de l'État et des personnes Publiques Associées sont consultables librement :  
\* Sur support papier en mairie d'Andeville,

aux jours et heures d'ouvertures habituels de l'accueil du public, Mairie d'Andeville : 2 place de la République - 60570 ANDEVILLE, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (sauf jours fériés - fermeture le samedi matin juillet et août).  
\* En version numérique :  
- Sur un poste informatique mis à disposition du public à la mairie d'Andeville à l'adresse et horaires cités ci-dessus ;  
- Sur le site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2768> ;  
- Sur le site internet de la commune à l'adresse : [www.andeville.fr](http://www.andeville.fr)

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions :  
\* Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, tenu à la disposition du public en mairie d'Andeville aux jours et horaires mentionnés ci-dessus et lors des permanences du commissaire-enquêteur ;  
\* Sur le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2768> ;  
\* Par courrier électronique à l'adresse : [enquete-publique-2768@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2768@registre-dematerialise.fr) ;  
\* Par correspondance postale adressée au commissaire-enquêteur : Mairie d'Andeville - M. André DIETTE - Commissaire-enquêteur - 2 Place de la République - 60570 ANDEVILLE.

Compte tenu du contexte sanitaire, il est recommandé de privilégier les vecteurs dématérialisés.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie d'Andeville, aux jours et heures suivants :  
**Lundi 17 janvier 2022 de 14 h à 17 h**  
**Mercredi 26 janvier 2022 de 14 h à 17 h**  
**Samedi 5 février 2022 de 9 h à 12 h**  
**Jeudi 17 février 2022 de 14 h à 17 h**

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et intégrée dans le dossier soumis à enquête publique. L'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sera intégré au dossier d'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au-

près de la mairie d'Andeville.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera transmis sans délai au commissaire-enquêteur qui sera clos et signé par lui. Le commissaire-enquêteur transmettra le dossier d'enquête au Maire d'Andeville avec son rapport et ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non au projet, ceci dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique à la mairie d'Andeville (2 place de la République 60570 ANDEVILLE) aux jours et heures habituels d'ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (sauf jours fériés - fermeture le samedi matin juillet et août) ainsi que sur le site Internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2768> et sur le site internet de la commune à l'adresse : [www.andeville.fr](http://www.andeville.fr)

Cet avis faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant

le début de l'enquête publique et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de l'Oise.

Cet avis sera affiché au minimum quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, en mairie d'Andeville sur les lieux habituels d'affichage, à chaque entrée de la commune, ainsi qu'aux abords des principaux secteurs concernés par la révision et publié par tout procédé en usage dans la commune d'Andeville. Le présent avis ainsi que l'arrêté seront également publiés sur le site internet de la commune d'Andeville : [www.andeville.fr](http://www.andeville.fr) et sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2768>.

Toute information concernant ce projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur le dossier d'enquête publique pourra être obtenue auprès de Monsieur le Maire : Monsieur Jean-Charles MOREL - Mairie d'Andeville - 2 place de la République - 60570 ANDEVILLE - Tél. : 03.44.52.08.12 - Télécopie : 01.41.32.98.93 - courriel : [enquete-publique-2768@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2768@registre-dematerialise.fr)